

SITUATION

L'usine X de La Roche-sur-Yon occupe une zone de 11,5 ha dans un milieu bocagé : 5,3 ha de bâtiments ; 4,1 ha de pelouses plantées de conifères et de quelques feuillus ; 2,1 ha formant, derrière les bâtiments, un terre-plein plat empierré et divisé en deux zones (voir le plan). Les toitures sont des terrasses recouvertes de gravier blanc de rivière.

L'activité de cette usine n'est interrompue que le dimanche pendant 24 h, et, d'autre part, l'entrée reste strictement interdite à toute personne étrangère au service, aussi est-il difficile de se livrer à des observations et à une enquête approfondie. Néanmoins, dans cet environnement, nous pouvons observer beaucoup d'espèces communes au bocage vendéen, et parfois des espèces plus rares dans cette région.

Ainsi nous rencontrons :

- le moineau domestique (N),
- l'étourneau sansonnet (N),
- le merle noir (N),
- la grive musicienne (N),
- le pinson des arbres (N),
- la linotte mélodieuse (N),
- l'alouette des champs (N),
- le pipit des arbres (N),
- la mésange charbonnière (N),
- le rouge-gorge (N),
- le cochevis huppé (N),
- le chardonneret (N).

(N = nicheur).

Quant aux espèces plus rares, nous avons pu observer :

1) Le petit gravelot (*Charadrius dubius*)

- Les biotopes créés artificiellement par les toitures recouvertes de gravier ainsi que les terre-pleins empierrés ont favorisé l'implantation de cette espèce rare dans le bocage vendéen : le petit gravelot.
- L'usine ayant été construite en 1972, et la première observation datant du mois de mars 1978, on remarque que l'implantation de ce petit limicole a eu lieu peu de temps après la modification du milieu.
- La première trace de nidification et l'observation de jeunes se situent au mois de mai 1978, époque à laquelle un couple nicha sur des graviers, dans la zone sud-est.
- Durant les années 1980 et 1981, plusieurs bâtiments furent construits, alors le petit gravelot dérangé s'installa sur les toits. Ainsi, le 25.04.1980, une nichée de deux petits de quelques jours fut trouvée sur le toit d'un bâtiment de 5 000 m<sup>2</sup> (voir le plan). Le petit gravelot s'y

reproduisit pendant deux ans (le 3.05.1981, sur ce même toit, observation de deux jeunes non volant).

- Les travaux terminés, il retourna s'installer sur le terre-plein Nors-Est. Là, le 31.05.1982, on a pu observer deux couples qui élevaient chacun deux jeunes. Chaque famille vivait dans une zone bien délimitée (à 50 m de distance). Lorsque les petits ne volant pas encore étaient dérangés, ils ne cherchaient pas à fuir du côté de leurs voisins mais suivaient la frontière imaginaire, guidés par leurs parents qui précédaient leur fuite mais, par moment, qui s'intercalaient entre eux et le poursuivant, afin de distraire ce dernier. Par contre, si les parents surpris devaient s'envoler, ils décrivaient des cercles autour de l'intrus, tandis que les poussins se plaquaient au sol, utilisant le mimétisme et se confondant avec les pierres et le gravier composant le terre-plein.
- Lors d'une année très pluvieuse, le 16.05.1983, on remarqua que le premier couple avait deux petits de quelques jours, alors que le deuxième couple couvait encore trois oeufs. Mais dès le 24.05.1983, on vit que l'éclosion avait eu lieu car 3 jeunes couraient à côté de leurs parents.
- On a pu observer un troisième couple qui fréquentait le zone SUD-EST, sans trouver aucune preuve de nidification. La zone Sud-Est empierrée comporte des tranchées creusées dans le sol argileux. Dans ces tranchées qui contiennent de l'eau toute l'année, se développent des grenouilles agiles et vertes, et le petit gravelot a souvent été vu pêchant des têtards juste éclos. Mais le terrain de prédilection du petit gravelot reste le grand terre-plein Nord-Est, ainsi que les toitures où il cherche et déterre tous les petits invertébrés qui composent sa nourriture.

## 2) La bergeronnette grise (*Motacilla alba alba*)

- Nicheuses en de nombreux points de l'usine, les bergeronnettes grises l'adoptent comme quartier d'hiver. Choissant des conifères abrités de l'Est, elles s'y installent pour la nuit, dès le mois de Novembre. Pendant ce mois leur nombre grossit pour atteindre son point culminant en Décembre et Janvier. Mais dès le milieu de Février le dortoir diminue pour disparaître à la fin de Mars.  
Sur des dortoirs établis sur deux mélèzes, on a pu dénombrer 300 bergeronnettes durant l'hiver 1979-1980, et 400 durant l'hiver suivant. Mais ces dortoirs furent abandonnés en 1981 pour être reformés sur 3 épicéas, à proximité de la salle des machines (bâtiment bruyant mais bien chauffé). Le dénombrement était de 400 bergeronnettes pour l'hiver 81-82, de 450 pour l'hiver 82-83. Et c'est encore 450 bergeronnettes que l'on dénombrait le 17.11.1983.
- Dans la journée, les bergeronnettes se dispersent aux alentours, pour trouver leur nourriture, une grande partie restant aux abords de l'usine. Puis dès que le soir approche, elles regagnent les toitures près des dortoirs. Elles s'installent dans ces derniers à la tombée de la nuit.

### 3) La mouette rieuse (*Larus ridibundus*)

- Depuis l'hiver 1978, un dortoir de mouettes rieuses s'est installé sur le toit du bâtiment principal, à proximité d'extracteurs d'air chaud. Il comprenait un effectif de 50 mouettes durant l'hiver 78-79, 150 pendant l'hiver 79-80, 200 pendant l'hiver 80-81, 220 pendant l'hiver 81-82, 210 durant l'hiver 82-83. Puis au mois de Novembre 1983 on en comptait 250.
- Durant les nuits des week-end du 23.10.1983 et du 6.11.1983, sur un bâtiment peu fréquenté, se sont formés des dortoirs occasionnels de 2 500 mouettes rieuses. Cela laisse peut-être envisager la création d'un deuxième dortoir.
- Les dortoirs, bruyants et peu discrets, ne connaissent pas de variations importantes de population. Ils sont stables, apparaissent à la fin du mois d'Octobre et disparaissent à la fin du mois de Mars ou au début du mois d'Avril.

### 4) Le traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*)

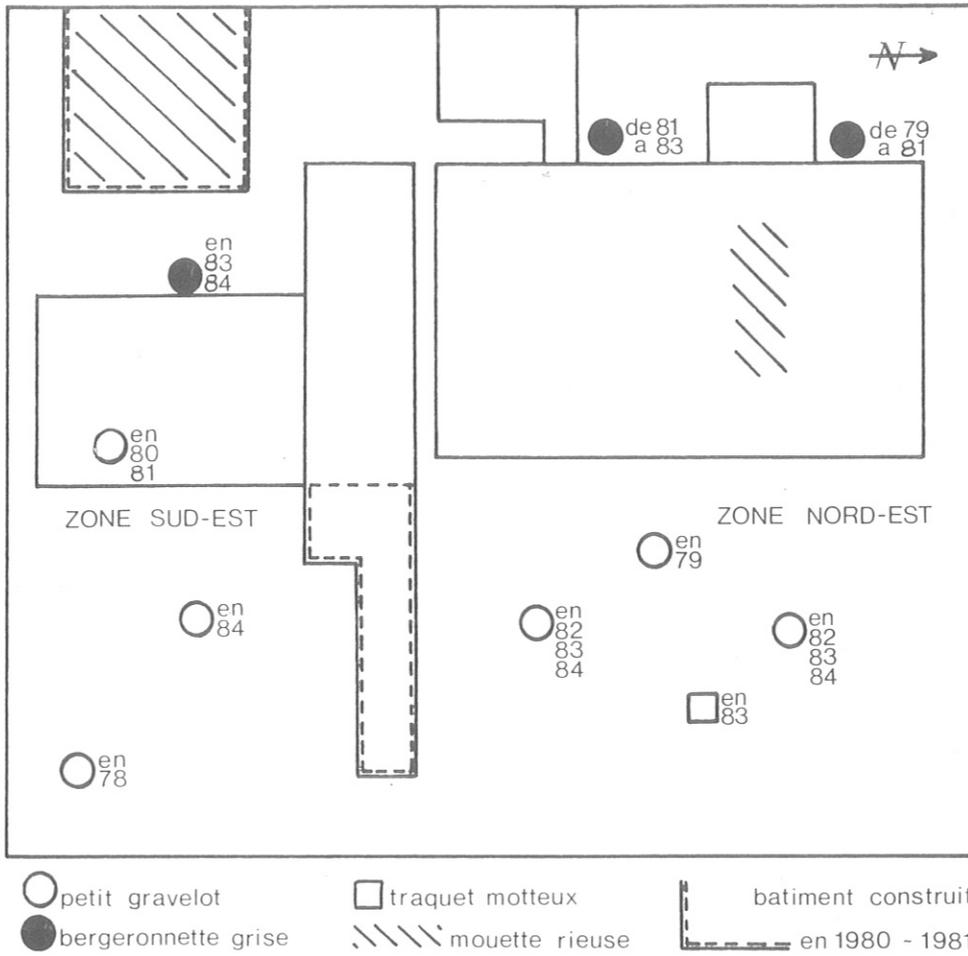
- Le 18 Mars 1983, un couple de traquets motteux s'installa sur le terre-plein Nord-Est. Ses va et vient aux alentours de 2 dalles de béton posées sur le sol, laissent supposer qu'il nicha à cet endroit. Cette supposition est renforcée par l'observation d'un jeune volant, le 18 Mai 1983.

### 5) Passages occasionnels

- Un coucou geai (*Clamator glandarius*), observé les 20 et 21 Avril 1982, dans les conifères et sur les pelouses du côté Ouest de l'usine. (Observ. J. DAVIAUD).
- Une chouette chevêche (*Athene noctua*), observée à l'aube, le 31.05.1982 et le 11.06.1982.
- Un moineau soulcie (*Petronia petronia*), chantant sur l'une des branches dominantes d'un bouleau, du côté Ouest de l'usine, observé le 19.04.1983.

Ces diverses observations nous montrent que les bouleversements profonds que l'homme peut apporter au milieu, par des installations industrielles importantes, peuvent être propices au développement d'espèces animales (même inhabituelles), pour peu que soit assuré un certain environnement favorable.

G. TOUBLANC



Petit gravelot  
Photo. P. CHAGNEAU